

Comptes provisoires de l'agriculture 2024

L'agriculture bretonne produit moins de richesse qu'en 2023

En 2024, l'agriculture bretonne dégage moins de richesse qu'en 2023. En effet, la production globale diminue en valeur plus fortement que les consommations intermédiaires. La valeur ajoutée dégagée en viandes, lait, céréales et autres produits agricoles atteint 3,8 milliards d'euros, soit 3,8 % de moins que l'année précédente. La production animale se replie suite à une chute des prix, en particulier pour les porcins, volailles et œufs de consommation. En revanche, la production de lait augmente en valeur, avec des livraisons en hausse. La production végétale fléchit également, en raison notamment de la forte baisse de la production de céréales en volume. Parallèlement, la facture relative aux consommations intermédiaires se réduit, grâce à des intrants moins chers, notamment aliments et engrais. Par ailleurs, les subventions aux agriculteurs sont moins élevées.

Comprendre les comptes de l'agriculture

Pour estimer la richesse produite par l'agriculture bretonne, on comptabilise la valeur annuelle en euros de l'ensemble des **productions agricoles** (productions animales et végétales, services) de laquelle on soustrait les **consommations intermédiaires** (tous les biens et services achetés au cours du processus de production). Le résultat est la **valeur ajoutée brute**. En y ajoutant les subventions d'exploitation et en retirant certains impôts (fonciers et sur la production), on parle alors de **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** qui permet d'évaluer la richesse créée par les exploitations. Cette richesse sert ensuite à distribuer des salaires, rémunérer les exploitants ou encore à réaliser des investissements pour l'exploitation.

Chiffres-clés Bretagne 2024

La production animale

- **69 %** de la production agricole régionale en valeur ;
- **22 %** de la production animale française en valeur ;
- **1^{er} rang** des régions françaises pour la production animale.

L'agriculture bretonne dégage une moins grande valeur ajoutée en 2024

En 2024, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole bretonne se réduit de 3,8 % (**définitions, figure 1**). En 2023, elle avait progressé de 4,9 %. La baisse en 2024 s'explique par celle de la production en valeur, même si les consommations intermédiaires reculent. La production se replie en valeur, pour les

La production végétale

- **19 %** de la production agricole régionale en valeur ;
- **5 %** de la production végétale française en valeur ;
- **11^e rang** des régions françaises pour la production végétale.

produits animaux, comme pour les produits végétaux (**figure 2**).

En incluant les subventions d'exploitation, qui se rétractent, et en retirant les impôts, qui augmentent légèrement, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** obtenue atteint 4,2 milliards d'euros en Bretagne. Elle diminue de 5,1 %, soit 224 millions d'euros de moins, par rapport à 2023 (**figure 3**). Rapportée au nombre d'actifs (en équivalent temps

plein), en légère baisse, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs perd 4,2 % sur celle de 2023. Hors inflation (+ 2,1 % entre 2023 et 2024), cette valeur régresse de 6,2 % en Bretagne.

La baisse en valeur de nombreux produits explique cette dégradation. C'est le cas en premier lieu pour la production de porcs, mais aussi, dans une moindre mesure, pour la production de céréales, d'œufs, de volailles, de gros bovins, de légumes et de veaux. La production de plantes fourragères baisse également mais cela n'affecte pas la valeur ajoutée, car les dépenses en aliments intraconsommés et en fourrages pour les animaux diminue également.

À l'inverse, plusieurs postes évoluent favorablement en 2024, permettant de limiter le recul de la VABCF. Ainsi, les aliments achetés pour animaux coûtent moins chers qu'en 2023, de même que les engrais utilisés, dans une moindre mesure. Le lait est ensuite le seul produit animal dont la valeur augmente en 2024.

En 2024, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs se replie moins en Bretagne (- 5,1 %) qu'en France métropolitaine (- 12 %). En effet, les productions végétales se dégradent plus fortement que les productions animales en 2024 en valeur, et leur poids est plus important en France métropolitaine (51 % de l'ensemble des productions) qu'en Bretagne (19 %). Cependant, la région dégage quand même moins de valeur ajoutée brute au coût des facteurs proportionnellement à l'ensemble des ressources générées (production et subventions) : 37 % pour la région contre 40 % pour l'Hexagone (figure 4). Le coût de l'alimentation animale très élevé en Bretagne, lié à la prépondérance des productions animales, explique cet écart structurel défavorable à la région.

Figure 1 - La production agricole se réduit de 510 millions d'euros

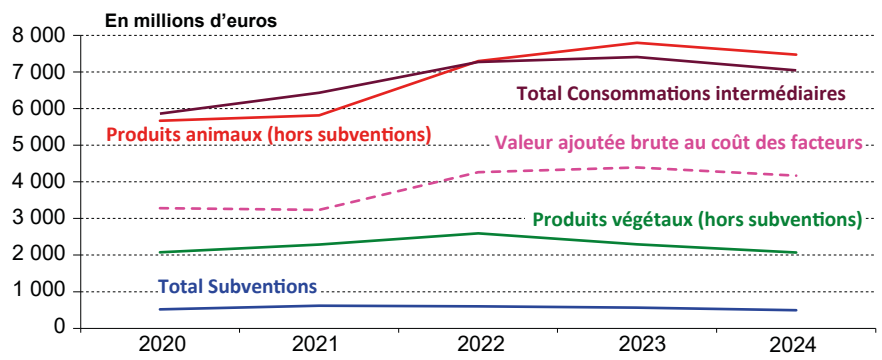
Évolution des principaux postes des comptes de la branche agricole en Bretagne entre 2023 et 2024

en millions d'euros courants (montants) et base 100 en 2023 (indices)	2024	2023	Indice de valeur 2024	Indice de volume 2024	Indice de prix 2024
Production évaluée hors subventions sur les produit					
Céréales	631	712	88,6	91,7	96,6
Plantes fourragères	538	679	79,2	102,1	77,6
Légumes frais	532	545	97,6	98,4	99,2
Pommes de terre	152	135	112,7	114,8	98,2
Autres produits végétaux	216	220	97,8	93,6	104,5
Produits végétaux	2 068	2 292	90,3	97,9	92,2
Gros bovins	632	655	96,5	99,1	97,4
Veaux	222	227	97,8	96,5	101,4
Porcins	2 158	2 373	90,9	101,2	89,9
Volailles	927	989	93,8	105,2	89,1
Oeufs	927	1 005	92,3	99,7	92,6
Lait de vache	2 498	2 437	102,5	102,8	99,7
Autres produits animaux	111	110	101,5	96,2	94,6
Produits animaux	7 476	7 796	95,9	101,6	94,4
Production de services	1 139	1 112	102,4	100,1	102,3
Production des jardins familiaux	148	142	104,2	101,4	102,7
Total production	10 831	11 341	95,5	100,7	94,8
Subventions sur les produits					
Céréales Oléagineux Protéagineux	2	2	95,9	///	///
Bovins laitiers et allaitants	45	48	93,0	///	///
Ovins - Caprins	1	2	89,2	///	///
Total subventions sur les produits	48	52	93,0	///	///
Consommations intermédiaires					
Aliments achetés en dehors de la branche	2 657	2 854	93,1	102,6	90,7
Aliments intraconsommés et fourrages	708	887	79,8	96,4	82,8
Engrais et amendements	235	315	74,7	111,1	67,3
Produits phytosanitaires	149	160	93,3	100,4	92,9
Énergie et lubrifiants	648	670	96,7	100,1	96,6
Autres	2 629	2 503	105,0	///	///
Total consommations intermédiaires hors jardins familiaux	7 026	7 389	95,1	101,6	93,6
Consommations intermédiaires des jardins familiaux	19	18	109,4	111,9	97,8
Total consommations intermédiaires yc jardins familiaux	7 045	7 407	95,1	101,6	93,6
Valeur ajoutée brute	3 834	3 986	96,2	99,1	97,0
+ Subventions d'exploitation	443	511	86,7	///	///
- Impôts fonciers	93	90	103,8	///	///
- Autres impôts sur la production	15	15	98,1	///	///
= Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	4 169	4 393	94,9	///	///

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2023 semi-définitifs, 2024 provisoires

Figure 2 - Une production animale dominante, qui diminue en 2024

Évolution des principaux agrégats des comptes de la branche agricole en Bretagne entre 2020 et 2024



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2020-2022 définitifs, 2023 semi-définitifs, 2024 provisoires

Les prix reculent pour presque tous les produits animaux

En 2024, la production agricole bretonne se réduit de 4,5 % en valeur par rapport au niveau élevé de 2023. Elle atteint 10,8 milliards d’euros, soit 12 % de la production agricole métropolitaine, part qui évolue peu depuis 2020. La production en 2024 reste cependant supérieure de + 7,6 % à la moyenne 2020-2023. Les productions animales et végétales reculent toutes les deux.

La production animale bretonne atteint 7,5 milliards d’euros en 2024. Elle est inférieure de 4,1 % à celle de 2023, qui était particulièrement élevée. Elle reste importante, en dépassant de 12,5 % la moyenne 2020-2023. La baisse quasi-générale des prix en 2024 explique la dégradation annuelle, en dépit de volumes produits supérieurs dans plusieurs filières d’élevage.

La production de porcins fléchit de 9,1 % en valeur en un an, suite au repli important des prix. Ce recul de la production porcine explique les deux-tiers de la baisse de la production animale en Bretagne en valeur. Il contribue fortement à la dégradation de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs dans la région. En 2024, le prix du porc redescend après avoir atteint des records en 2023. La production porcine s’accroît légèrement en volume, grâce aux gains de productivité et à l’augmentation du poids moyen des porcs, malgré une baisse des cheptels. En 2024, la production porcine représente 20 % de la production agricole en valeur en Bretagne, première région productrice. En France, elle ne pèse que 4,5 % de la production agricole (figure 5).

Contrairement aux autres produits animaux, la production laitière pro-

Figure 3 - Évolution défavorable de la production de porcs, favorable des aliments pour animaux

Principaux éléments participant à la variation de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) en 2024 en Bretagne

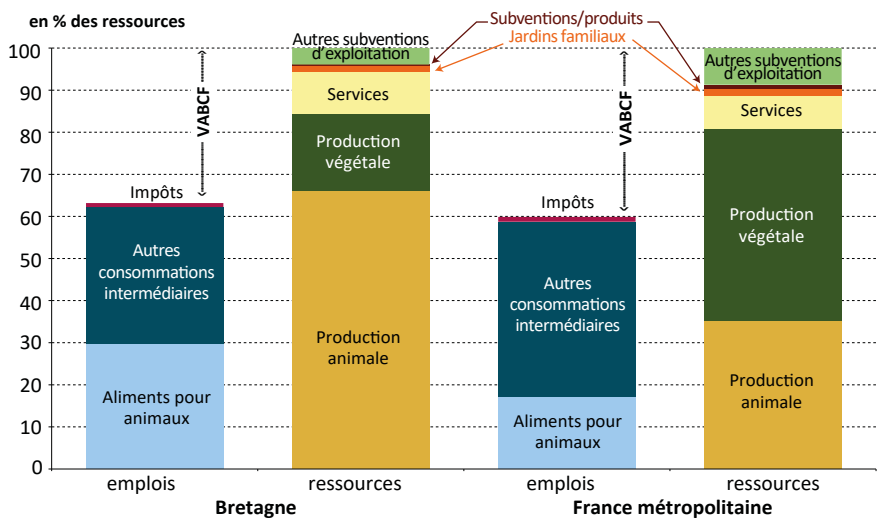
en millions d’euros courants		
Variation de la VABCF entre 2023 et 2024		- 224
Facteurs de dégradation		- 825
Contribution (%)		
dont : production de porcs	- 215	26,1
productions de plantes fourragères	- 141	17,1
production de céréales	- 81	9,9
production d’œufs	- 78	9,4
production de volailles	- 62	7,5
production de gros bovins	- 23	2,8
consommation de semences et plants	- 17	2,0
dépenses vétérinaires	- 17	2,0
production de légumes	- 13	1,6
production de veaux	- 5	0,6
Facteurs d’amélioration		+ 601
Contribution (%)		
dont : aliments composés achetés	+ 197	32,8
aliments intraconsommés et fourrages	+ 179	29,8
consommation d’engrais et amendements	+ 80	13,2
production de lait	+ 61	10,1
consommation d’énergie et lubrifiants	+ 22	3,7
production de pommes de terre	+ 17	2,8

Lecture : parmi les postes contribuant à faire baisser la VABCF en 2024, la baisse de la production de porcs (-215 millions d’euros) explique 26,1 % de la dégradation et parmi les postes contribuant à faire augmenter la VABCF, la baisse du coût des aliments achetés pour animaux (- 197 millions d’euros) fait augmenter la VABCF de ce montant et explique le tiers des facteurs d’amélioration.

Source : Agreste, comptes régionaux de l’agriculture 2023 semi-définitifs, 2024 provisoires

Figure 4 - Poids plus important des animaux en Bretagne qu’en France

Part des agrégats participant au calcul de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs en 2024



Source : Agreste, comptes régionaux de l’agriculture 2020-2022 définitifs, 2023 semi-définitifs, 2024 provisoires

gresse en valeur de 2,5 %, grâce aux volumes qui augmentent après quatre années de baisse. Les quantités de lait livrées par les producteurs bretons s’accroissent alors que le cheptel laitier continue de se réduire. L’amélioration de la productivité des vaches en 2024 permet cet

accroissement, grâce notamment à des fourrages satisfaisants. Les prix diminuent légèrement. Portés par l’envolée des cours mondiaux du beurre, ils restent toutefois élevés et proches du niveau record de 2023. La production bretonne de lait atteint 2,5 milliards d’euros.

C'est le poste le plus important dans la production agricole de la région, devançant la production porcine. En 2024, la hausse de la production de lait permet d'atténuer le repli de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la région.

La **production d'œufs de consommation** recule de 7,7 % en valeur, après trois années de hausse. Cette baisse contribue de façon non négligeable à la dégradation de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la région. Les prix des œufs se réduisent en effet, mais ils restent d'un niveau élevé. Cette baisse de prix s'explique notamment par les importations massives d'œufs ukrainiens vers l'Union européenne pour combler le manque d'offre lié à l'épidémie d'influenza aviaire. Les volumes produits restent proches de ceux de 2023. En Bretagne, première région productrice d'œufs de consommation, la production d'œufs représente 8,6 % de la production agricole globale en valeur, contre 2,9 % en France.

La production de **volailles** en Bretagne perd 6,2 % en valeur sur celle de 2023, après trois années de hausse. Elle suit la baisse des prix des volailles en 2024, elle-même causée par la baisse du prix des aliments (céréales, tourteaux), qui se répercute en partie sur les prix des marchés. Les volumes produits augmentent cependant, grâce à des abattages de poulets plus importants et malgré des abattages de dindes moindres.

En 2024, la **production de gros bovins** en valeur se réduit (- 3,5 %), sous l'effet d'une baisse conjointe des prix et des volumes produits. Les prix des gros bovins redescendent, en particulier celui des vaches laitières, tout en restant élevés. Par ailleurs, les abattages de gros bovins

Figure 5 - Lait et porcs, des produits dominants en Bretagne
Part des différents postes dans la valeur de la production en 2024

en %	Bretagne	France métropolitaine
Lait de vache	23,1	13,5
Porcins	19,9	4,5
Services	10,5	8,5
Volailles	8,6	4,0
Oeufs	8,6	2,9
Bovins	7,9	10,3
Légumes et pommes de terre	6,3	8,5
Céréales	5,8	11,0
Fourrages, fleurs et plantes	5,2	7,3
Autres prod. végétaux (hors vin)	1,7	11,5
Production des jardins familiaux	1,4	2,0
Autres produits animaux	1,0	3,6
Vin	0,0	12,4
Total produits	100,0	100,0
Total produits en millions d'euros (hors subventions)	10 831	87 962

Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2024 provisoires

diminuent, en lien avec le recul du cheptel. La production de **veaux** recule quant à elle de 2,2 % en un an en valeur. Les volumes abattus se réduisent à nouveau en 2024. Les cours continuent à augmenter depuis 2021, avec une offre insuffisante de veaux sur les marchés. Ils atteignent un nouveau record en 2024, sans que cela compense la baisse des volumes produits.

La production de céréales et de légumes diminue

La **production végétale bretonne** s'établit à 2,1 milliards d'euros en 2024. Elle se replie de 9,7 % sur un an et également de 10,6 % par rapport à la moyenne 2020-2023. Le recul annuel s'explique par la chute générale des prix, avec des volumes produits également réduits.

La diminution annuelle de la production végétale en valeur concerne avant tout les **céréales** (- 11,4 %), dont les volumes produits et les prix reculent. En effet, la météo pluvieuse et le manque d'ensoleillement en 2024 altèrent les rendements des céréales. Par ail-

leurs, leurs cours se replient, en conséquence d'une offre mondiale élevée, d'une forte concurrence des pays de la mer Noire et d'une demande plus faible de la Chine.

La **production de légumes** diminue également en valeur (- 2,4 %), avec des volumes et des prix légèrement plus faibles qu'en 2023. Au cours de l'année 2024 ou de la campagne 2024-2025, la production se réduit en effet en valeur notamment pour les choux-fleurs et les tomates, même si elle progresse pour les échalotes, poireaux et artichauts.

À l'inverse, la **production de pommes de terre** augmente (+ 12,7 %), grâce à des volumes produits plus favorables qu'en 2023 et malgré des prix un peu inférieurs.

Des intrants moins chers

La facture bretonne relative aux **consommations intermédiaires** atteint 7 milliards d'euros en 2024. Elle se réduit de 4,9 % en un an, après trois années de hausse. La diminution des prix des intrants est à l'origine de ce recul, alors que les

volumes utilisés sont légèrement supérieurs à ceux de 2023. La baisse s'explique essentiellement par le moindre coût de l'alimentation animale. Le montant des **achats d'aliments pour animaux** se réduit (- 6,9 %), du fait de prix moins élevés, en lien avec le repli des prix des céréales. La facture des **engrais et amendements** se replie également en 2024, grâce à la chute des prix, malgré des volumes consommés plus importants. Les prix de l'**énergie** et des **produits phytosanitaires** faiblissent également, avec des volumes stables.

Moins de subventions en 2024

En 2024, les subventions aux exploitations agricoles bretonnes (492 millions d'euros) se replient de 12,7 %. Les **subventions d'exploitation non liées aux produits** dues au titre de l'exercice 2024 (443 millions d'euros) se réduisent de 13,3 % en un an. Les aides directes européennes de la politique agricole commune, qui en constituent la plus grande part, diminuent de 6 millions d'euros. Ces aides directes comprennent pour 55 % le paiement de base, pour 28 % l'éco-régime (anciennement paiement vert), pour 14 % le

paiement redistributif (aide aux 52 premiers hectares) et pour 3 % le paiement jeunes agriculteurs. Les autres subventions non liées aux produits (aides agri-environnementales, aides aux éleveurs, aides pour calamités agricoles...) reculent plus fortement, avec 62 millions en moins, en raison notamment des moindres aides accordées dans le cadre de l'influenza aviaire. Les **subventions liées aux produits** représentent 10 % des aides. Leur montant est inférieur de 7 % à celui de 2023 et atteint 48 millions d'euros. Il s'agit principalement d'aides européennes aux bovins laitiers et allaitants.

La valeur ajoutée agricole baisse nettement en France, avec des productions de céréales et de vin en recul

En 2024, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole se replie de 15 % en France métropolitaine, suite à la chute de la production en valeur, en particulier celle de la production végétale, et bien que le coût des consommations intermédiaires soit moins élevé. En intégrant les subventions d'exploitation (+ 3,5 %) et en déduisant les impôts (- 12 %), la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** obtenue recule de 12 %. Rapportée au nombre d'actifs, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs se réduit de 13 % au niveau national, après correction de l'inflation (+ 2,1 %).

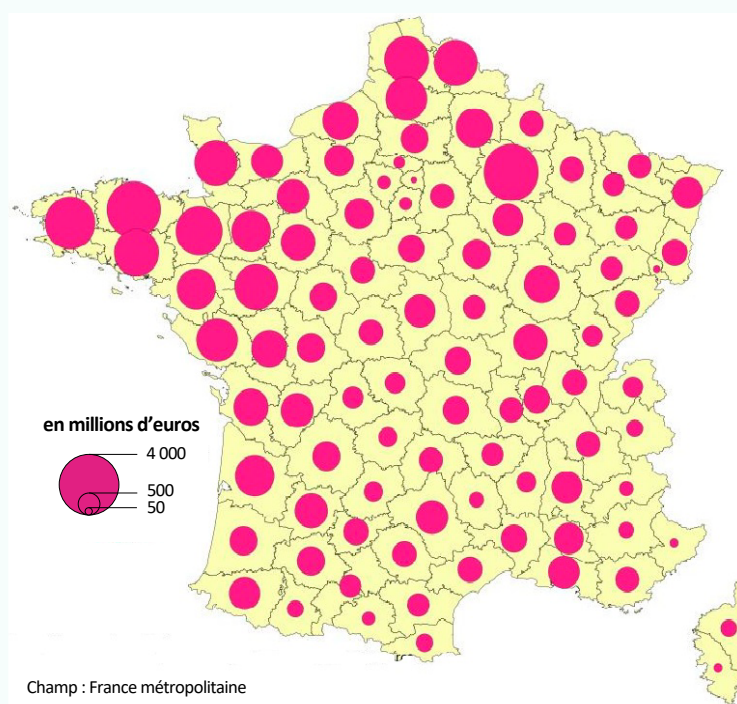
La **production de la branche agricole** en France métropolitaine perd 9,1 % en valeur, sur celle de 2023, pour atteindre 88 milliards d'euros en 2024. La Bretagne génère 12 % de la production agricole de la métropole (**figure 6**). La **production végétale** dans l'Hexagone fléchit de 16 % en valeur, suite à une diminution conjuguée des volumes récoltés et des prix. D'une part, les conditions météorologiques défavorables de l'année 2024, caractérisées par un excès d'eau, pénalisent fortement les rendements en grandes cultures et en viticulture. D'autre part, les prix des céréales baissent dans un contexte d'offre mondiale excédentaire par rapport à la demande. La **production animale** diminue légèrement en valeur (- 0,9 %). Les productions de porcins, d'œufs de consommation et de gros bovins se dégradent en valeur, tandis que les productions de lait de vache et de volailles s'améliorent faiblement.

La facture relative aux **consommations intermédiaires** se réduit de 4,7 %, grâce à la baisse des prix, particulièrement marquée pour les engrais et l'alimentation animale, et bien que les volumes utilisés augmentent globalement.

Les **subventions aux exploitations agricoles** dépassent de 2,6 % celles de 2023. Les subventions d'exploitation non liées aux produits dues au titre de l'exercice 2024 augmentent de 3,5 %, avec notamment davantage d'aides liées aux intempéries. En revanche, les aides liées aux produits (9 % des subventions) se réduisent de 6,7 %, avec principalement une baisse des subventions liées aux produits animaux.

Figure 6 - Les départements bretons génèrent 12 % de la production agricole française

Production agricole en millions d'euros par département en 2024



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2024 provisoires

Sources, méthodes, définitions

Les comptes régionaux de l'agriculture sont établis par les services déconcentrés de la statistique publique agricole du ministère en charge de l'agriculture, sous la coordination du service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP et l'Insee assurent la cohérence des comptes infranationaux et du compte national. Les comptes de l'agriculture présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) sont établis en conformité avec le système européen des comptes 2020. Les données 2024 sont provisoires et susceptibles d'être modifiées. Les valeurs 2023 sont semi-définitives et celles antérieures à 2023 sont définitives.

Les comptes 2022 définitifs, 2023 semi-définitifs et 2024 provisoires sont établis en nouvelle base 2020, intégrant les résultats du recensement agricole 2020. La comparaison avec les valeurs des comptes antérieures à 2020, encore en base 2010, n'est pas possible. Elle pourra l'être lorsque les comptes 2010-2020 auront été rétropolés pour être établis en base 2020.

La branche agricole est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes.

La valeur ajoutée brute (VAB) correspond à la valeur de la production, y compris subventions sur les produits, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs est égale à la valeur ajoutée brute, augmentée des subventions d'exploitation et diminuée des impôts sur la production.

Les évolutions en termes réels, ou hors inflation, sont des évolutions à prix courants, corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du PIB (+ 2,1 % entre 2023 et 2024).

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne:

- Agreste Bretagne, [Bilan agricole 2024 – Les prix des produits agricoles et les coûts de production sont un peu moins élevés](#), Conjoncture n°2025-6, juin 2025
- Agreste Bretagne, [rubrique Données économiques](#)

Site Agreste :

- Agreste, [Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation – Session du 3 juillet 2025](#), Les Dossiers, n°2025-1, juillet 2025
- Agreste, [Comptes régionaux de l'agriculture 2024 – Baisse de la valeur ajoutée agricole en 2024, particulièrement marquée dans les régions spécialisées en viticulture et en grandes cultures](#), Primeur, n°2025-3, juillet 2025

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
Service régional de l'information statistique et économique
15, avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tel : 02 99 28 22 30
Mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

Directeur : Benjamin Beaussant
Directrice de la publication : Claire Chevin
Rédacteur en chef : Sébastien Samyn
Rédactrice : Linda Deschamps
Composition : Yves Lebeau (Srise Bourgogne-Franche-Comté)
ISSN : 2739-7076
© Agreste 2025